

CONSTRUCTIONS VERNACULAIRES EN PIERRES SÈCHES : ASSOUSTAS ET CARGADOUS DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES

Henri PELLEGRINI

Les deux types d'aménagements ruraux faisant l'objet de cette étude ne semblent pas avoir suffisamment retenu l'attention jusqu'à présent. C'est pourquoi nous avons tenu à présenter aux lecteurs d'Archéam quelques exemples de ces constructions vernaculaires peu connues.

Les assoustas

Lors de nos recherches et prospections sur les apiés traditionnels dans les départements des Alpes-Maritimes et du centre Var, que nous menons depuis quelques années, des lecteurs de nos publications nous ont contacté pour nous indiquer l'existence de niches à ruche, soit dans leur propriété, soit dans les environs. Or, si dans la majeure partie des cas, la présence d'un apié ne faisait aucun doute, il est arrivé que certaines de ces constructions nous laissent perplexe ; ce fut le cas au Rouret, au col des Lecques¹ et, dans le Var, au vallon des Dalles d'Entrecasteaux et à Saint-Antonin. Ces aménagements ruraux particuliers, se présentent sous la forme de niches beaucoup plus grandes que nos alvéoles à ruches. Leur



Fig. 1 - Nice. Assousta du mont Leuze.

nombre est par ailleurs plus réduit, puisqu'ils sont souvent uniques, deux au maximum.

La tradition orale populaire y voit un abri occasionnel pour un homme, bûcheron, charbonnier, berger ou agriculteur, surpris par l'ora-



¹ Informateur, M. Michel Desbrosses.

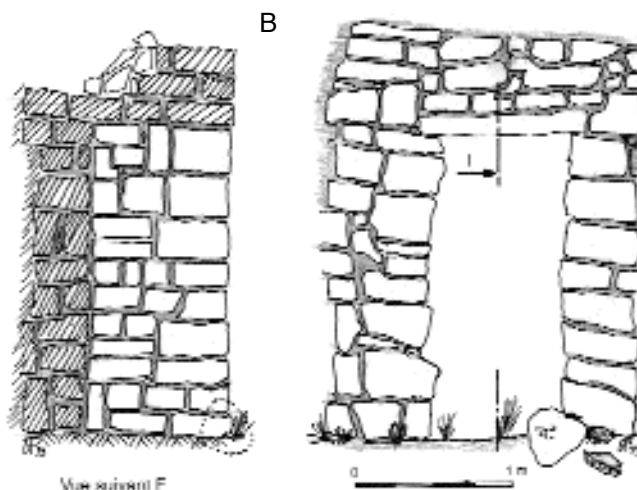


Fig. 2 - Entrecasteaux (83). Assousta du vallon des Dalles (photographie et - B - relevé graphique).



Fig. 3 - L'Abadie. Assousta de la Colle de Revel.

ge ou tout simplement désireux de se mettre à l'abri le temps d'un repas ou d'une sieste. Quelques chercheurs ont envisagé aussi la possibilité d'une remise pour entreposer des outils.

Dans le Var et les Alpes-Maritimes, on nomme ces abris, "sousta(s)" ou "assousta(s)". En niçois ou en provençal, ce terme désigne un abri en général. Le verbe *sostà* ou *s'assoustà*, "s'abriter" vient du latin *substare*, "se tenir dessous". En italien, *sostare*, et en piémontais *sosta*, sont des mots de même sens encore couramment utilisés aujourd'hui. En niçois, on trouve l'expression : *s'assoustà dau vent, de la pluèia*, s'abri-

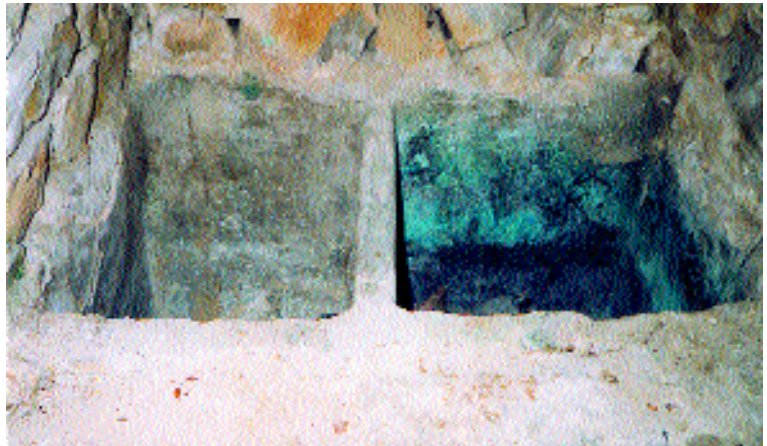


Fig. 4 - L'Abadie. Cuves de l'assousta de la Colle de Revel.



Fig. 5 - Assousta du col des Lecques (06).

ter du vent, de la pluie (J.T. Avril, 1970 ; J.B. Calvino, 1993 ; Castellana, 1997).

Dans les environs immédiats de Nice, sur les flancs du mont Leuze, au lieu-dit "Pacanaglia" nous avons reconnu une cavité de ce type². Elle est partiellement aménagée en utilisant la disposition naturelle d'un affleurement rocheux (fig. 1). Dans la plupart de ces abris, un homme peut s'y tenir debout ou accroupi, quelquefois même l'occupant ne pourrait s'y tenir qu'allongé. Ces petites constructions ne permettent évidemment pas un habitat, même temporaire.

Lors d'une prospection, aux environs de Nice, à proximité de la Colle de Revel, commune de l'Abadie, nous avons reconnu une assousta d'un type particulier, dont la fonction ne nous paraît pas équivoque (fig. 3). Construite dans un mur de *faïssa* (restanque) en pierre sèche, sa voûte est constituée par deux blocs posés en bâtière, ce qui lui donne un certain cachet. Profonde d'environ 5 m, pour une hauteur de 1,80 m, et une largeur comprise entre 0,70 m et 0,80 m.

Elle possède dans le fond un petit bassin partagé en deux cuves non communicantes (fig. 4). Des traces de coloration bleu vert dans celle de droite, témoignent de l'utilisation de sulfate de cuivre ; ce qui suggère que les cuves ont dû servir à la préparation de bouillie bordelaise nécessitée par le traitement de la vigne. On trouve, en effet, quelques pieds de vigne, redevenus sauvages, sur les planches alentour. Il est à noter qu'on ne trouve pas de traces d'amenée d'eau, pas plus que d'évacuation. A la droite de l'entrée, on peut remarquer un escalier bien aménagé permettant l'accès à la *faïsse* supérieure.

² Sur les indications de Monsieur Fernand Migliore.



Fig. 6 - Le Rouret (06). Assoustas du chemin des Combes.



Fig. 7 - Assousta de St-Antonin du Var.



Fig. 8 - Entrecasteaux. Assousta des Grandes Pièces.



Fig. 9 - Assousta à Entrecasteaux (83).

Les assoustas sont de tailles très variables. Les plus petites d'entre elles n'ont que quelques décimètres cube de volume ; elles ne pouvaient abriter que le repas ou la boisson du travailleur (fig. 8).

Essentiellement construites en pierre sèche, elles semblent réparties aléatoirement dans la campagne. Toutefois, il n'est pas rare de trouver deux assoustas distantes de quelques dizaines de mètres. S'agissait-il de différents propriétaires possédant des parcelles de terrain contiguës ? Quoi qu'il en soit, leur construction, généralement très soignée, explique que la plupart ont bien résisté aux aléas climatiques, peut être moins bien aux hommes (chasseurs), qui se sont servi des pierres pour aménager des postes de tir.

En Provence, ces abris ont été bien décrits (Kalmar, 1995). Ils sont dénommés "abris de restanque". Toutefois, ceux que nous présentons ici, bien que construits également dans des murs de restanque ou de séparation de parcelles cultivées, semblent avoir des dimensions plus réduites.

La couverture des assoustas est réalisée la plupart du temps avec de grosses dalles, un peu à l'image - toute proportion gardée - de certains dolmens ou allées couvertes. Quelquefois, la voûte est constituée de pierres relativement plates formant linteau, sur lesquelles sont amoncelés des cailloux d'épierrement.



Fig. 10 - Entrecasteaux (83). Cargadou de Collet Redon. La flèche indique la position du conduit d'évacuation et le puisard.

Bien souvent perdus dans la forêt conquérante, on ne les retrouve que par hasard, ou lorsqu'un incendie dégage la végétation arbustive et révèle les témoignages d'anciens espaces cultivés.

Les cargadous

Le deuxième type d'aménagement rural méconnu, est celui que nous avons appelé, sur la foi des renseignements de quelques anciens, des "cargadou(s)" ou "descarga-dou(s)".

Ce type de construction se présente sous la forme d'une petite aire caladée³ rectangulaire de 3 m sur 2 m environ, plane et horizontale entourée sur trois côtés par une petite murette en pierre sèche, haute de 0,40 m à l'arrière, s'amenuisant jusqu'à zéro sur les côtés.

Quelquefois les côtés latéraux s'appuient sur un mur de séparation de parcelles de terrain, de *carraïrou*⁴ ou de restanque. Sur l'ensemble, les sites que nous connaissons, l'absence de pierres éboulées sur les trois côtés démontre que les aménagements étaient originellement identiques.



Fig. 12 - Entrecasteaux. Vue extérieure du canal d'évacuation et du puisard (?) du cargadou de Collet Redon.

Contrairement aux assoustas, dont la définition correspond sans risque d'erreur au type de structures découvertes, nous n'avons trouvé aucune documentation descriptive permettant de confirmer que le type de structure précédemment décrit correspond bien à ce qui est appelé "cargadou".

Le terme "cargadou" ou "descargadou" est connu en provençal et en niçois. Pour le dictionnaire Provençal-Français de J.T. Avril, cargadou est un *terme de vendangeur* désignant un *chargeoir* ou un *entrepôt*, un lieu où l'on dépose dans le vignoble, les raisins que l'on cueille



Fig. 11 - Entrecasteaux. Vue du canal d'évacuation à l'intérieur du cargadou de Collet Redon.

pendant la vendange, et où vont charger ceux qui les transportent. Il désigne également l'endroit où l'on charge ou décharge un matériau quelconque : "metre uno causa en cargadou", c'est mettre quelque chose en un lieu commode pour le chargement ou le déchargement (Mistral). Honnorat (S.J. Honnorat.) donne *cargadour* (cargadou) : "chargeoir", endroit d'une vigne où l'on fait les charges de la vendange.

³ De *calade* = pavé, dans tout le midi de la France, Lachiver (p. 344.).

⁴ Chemin, sentier.



Fig. 13 - Entrecasteaux (83). Cargadou du vallon des Dalles.

D'après notre ami d'Entrecasteaux, Ch. Murazzano, bon connaisseur des activités rurales, ce type de petite aire enclose sur trois côtés pouvait servir à entreposer des olives⁵ ou du raisin en attente de chargement.

Sur le site de Collet Redon (Clos Redon), nous avons observé un cargadou d'un type particulier (fig. 10). Les murs latéraux de ce cargadou sont adossés⁶ à un mur de *carrairou*, arrondi sur le dessus, dont la facture spécifique se prolonge sur plusieurs kilomètres.

Par ailleurs, on remarque sur le côté droit, au niveau du sol⁷, un orifice traversant. Ce conduit est constitué d'une tuile canal laissant une ouverture de quelques centimètres de haut (fig. 11). Côté extérieur, elle est doublée par une deuxième tuile débordante - qui a été brisée - formant goulotte. Une très légère pente vers l'extérieur suggère l'évacuation d'un liquide peu abondant, pouvant s'écouler dans un petit bassin extérieur de 0,80 m au carré avec une profondeur de 0,35 m environ, (puisard⁸ ?) (fig. 12).



Fig. - Entrecasteaux. Cargadou des Colles.

Cet aménagement particulier pourrait nous amener à voir dans ce type de cargadou un endroit où l'on entreposait le fumier, l'orifice et le puisard servant à évacuer le purin.

Nous sommes convaincu que ces types d'aménagements ruraux, de construction quasiment identique, pouvaient, suivant les lieux, servir à différentes utilisations. Les deux structures particulières, l'assousta de la Colle de Revel et le cargadou de Clos Redon, ne doivent pas nous faire oublier que la plupart du temps, ces types d'aménagement étaient polyvalents et pouvaient être utilisés à des fins variées suivant les besoins de l'utilisateur.

Nous poursuivons nos recherches dans ce domaine, et nous remercions par avance toutes les personnes qui pourraient nous apporter des renseignements sur ces types bien particuliers de constructions rurales.

Bibliographie

- AVRIL (J. T.) *Dictionnaire Provençal-Français*, Slatkine Reprints. 1970.
 CALVINO (J.-B.) - *Dictionnaire Niçois-Français*, Lacour/Redivisa, Nîmes, 1993.
 CASTELLANA - *Dictionnaire Français-Niçois*. Serre Editeur.
 HONNORAT (S.J.) - *Dictionnaire Provençal-Français ou dictionnaire de la langue d'Oc*.
 KALMAR (E.) - *Cabanes en pierres sèches de la Provence littorale : I, Le Var*. Collection Connaissez-vous, décembre 1995.
 LACHIVER (M.) - *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé*. Fayard, 1997.
 MISTRAL (F.) - *Lou Trésor dou Félibrige*.
 PELLEGRINI (H.) - *Assoustas et Cargadous*, in VI^e Congrès international sur la pierre sèche - Carcès, Le Val, 24 au 27 septembre 1998, à paraître.

⁵ En pays niçois, il était traditionnel de laisser les olives quelque temps en attente avant de les porter au moulin. Les olives ainsi stockées étaient censé donner plus d'huile. Toutefois, à notre connaissance, il n'a pas été recensé en pays niçois de structures de ce genre ; mais peut-être a-t-on mal cherché !

⁶ En tout état de cause, l'édification du cargadou est postérieure à celle du mur.

⁷ Cette évacuation, au départ visible seulement de l'extérieur, a été dégagée, en décapant superficiellement le sol (terre et humus) à l'intérieur de la construction, sur 10 centimètres de profondeur environ.

⁸ Ce puisard n'a pas été dégagé en profondeur pour essayer de trouver éventuellement un fond aménagé.

Je tiens à remercier M. Albert Rosso, chercheur nissart passionné, pour l'aide qu'il m'a apportée dans la consultation des ouvrages.